

**Suite de CLAUDIUS BADOIL**

mars 1918 au 21 septembre 1918.  
Intérieur : du 22 septembre 1918 au 17 avril 1919.

**PÉRIODES D'HOSPITALISATION**

Il est également précisé dans les trois feuillets de sa fiche les périodes d'hospitalisation.

Hopital d'évacuation N° 11, 2<sup>ème</sup> échelon, du 1<sup>er</sup> mai 1917 au 5 mai 1917.

Hopital complémentaire N° 2 Saintes, du 6 mai 1917 au 14 juillet 1917.

Hôpital Mixte de Saintes, du 14 juillet 1917 au 1<sup>er</sup> août 1917.

Hopital complémentaire N° 2 Saintes, du 1<sup>er</sup> août 1917 au 23 août 1917.

Hôpital C.A. 54, du 21 septembre 1918 au 26 septembre 1918. Faiblesse générale.

Hôpital temporaire N° 26, du 27 septembre 1918 au 29 octobre 1918.

2 mois de convalescence, « inapte 2 mois pour faiblesse de constitution et amyosthénie. Rejoint le dépôt. »

Parallèlement, Claudius Badoil va connaître des mutations. Ainsi, il passe

au 252 RI le 12 mars 1918, puis au 19 RI le 11 juin 1918.

L'Armistice signé le 11 novembre ne le renverra pas dans ses foyers. Il sera classé « service auxiliaire » le 19 février 1919 par la commission de Réforme de Brest pour « Bronchite du sommet droit ». Passé au 158 RI le 26 juin 1919. Classé « inapte pendant 2 mois » par la commission de Réforme de Compiègne.

**DE TOUTES LES CAMPAGNES**

Le 158 R.I. de Claudius Badoil a participé aux campagnes suivantes. 1914 : Alsace, Marne, Champagne, Artois. 1915 : Artois et Verdun. 1916 : Verdun, Somme. 1917 : Chemin des Dames. 1918 : Vosges et Champagne. Ainsi, Badoil a connu tous les grandes batailles de 14-18.

Le « chtimiste.com » révèle que « fin mai et début juin 1917, (donc aux Chemins des Dames), la régiment connaît des actes d'indiscipline collective.

Pour compléter les informations du JMO, on peut lire les sept carnets (1500 p.) de l'aspirant Ferdinand Gilette et le carnet de guerre de Jean-Marcel Adamon.

## Jean (Joannès) BOUTEILLE

D'après sa Fiche Matricule (N° 886, page 802).

Né à St Symphorien le 2 mai 1892.

Père : Jean Marie. Mère : Marie Joséphine Fléchet.

Cultivateur. Au recensement de 1911, Joannès est domestique chez Jean Séon à la Bourdinière. Il y a la famille de Pierre Bouteille, originaire de St Romain en Jarez et de son épouse Marie Fléchet de St Christo avec six autres enfants à La Gascogne.

Joannès est incorporé le 9 octobre 1913 au 4<sup>e</sup> Artillerie, à Remiremont (Vosges). Blessé le 13 novembre 1913 au pied gauche dans une reprise à cheval au manège des jeunes soldats.

A passé par plusieurs régiments d'Artillerie : 4 Art, 5 Art Lourde (le 5 mars 1915), 28 Art. (le 27 avril 1915). 32 Art. (le 19 nov 1915). 47 Art de campagne (1 juillet 1919). 54 Art camp. Démobilisé le 25 août 1919.

**CITATION**

Citation à l'ordre du régiment du 22 novembre 1918. « Excellent conducteur au groupe depuis sa formation, ne cesse de donner les meilleurs preuves de

dévouement et de courage. A pris une part active au ravitaillement de Verdun 1916, de l'Aisne 1917/1918, ainsi que pendant les durs combats récents en Belgique. »

## Marius CROZET

D'après sa Fiche Matricule (N° 897, pages 821 et sq).

Né à St Symphorien le 7 mai 1892. Père : Etienne Louis. Mère : Jeanne Célerier. Chapelier.

Incorporé à partir du 8 octobre 1913 au 159 RI de Briançon. Le 2 avril 1914, la Commission de réforme de Briançon le réforme temporairement 2<sup>ème</sup> catégorie « pour développement musculaire insuffisant et amaigrissement », mais le 9 septembre 1914, il est classé « service armé » et incorporé le 30 octobre. Le 13 janvier 1915, il passe au 32 R.I. et le 1<sup>er</sup> mars 1916 au 20<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie et le 12 septembre 1916 au 38<sup>ème</sup> d'Artillerie.

Démobilisé le 25 août 1919. Il sera réformé définitivement par une commission de la Seine le 10 septembre 1929 « pour état général déficient, sclérose pulmonaire, alcoolisme chronique, tremblements. » Il décédera à Paris 18<sup>e</sup> le 17 octobre 1929 où il était domicilié

suite p. 4

**DESTRUCTION DU BARRAGE DE PORT BERNALIN**

Dès la nuit suivante, la mission Armada s'attaque au barrage de Port Bernalin et quasiment dans la foulée, la nuit du 10 au 11 novembre, sabote à nouveau le barrage de Gigny qui venait d'être réparé par les allemands. Pour ces actions, l'Amirauté anglaise enverra un message de remerciement à la France Libre.

Mary-Basset retourne à Londres par l'Espagne en mars 1944. Il est à nouveau parachuté près de Duerne dans la nuit du 9 au 10 juillet.

**DESTRUCTION DU BARRAGE DE PORT BERNALIN**

**Berthe Rondepierre**, ma belle-mère, fille de l'éclusier, m'a raconté le sabotage du barrage. Ce soir du 9 novembre 1943, alors que tous les gendarmes de garde au barrage prennent leur repas sur l'île Beyne voisine, les saboteurs, en barque, posent judicieusement des explosifs contre la pile centrale du barrage. Vers 21H00, une énorme explosion secoue tout Parcieux, le village voisin et la maison éclusière. « Quand on est sortis de la maison, l'eau s'engouffrait dans la brèche avec un tel bruit que cela s'entendait jusqu'à Parcieux. » Ce jour-là, c'est malheureusement son père Jean qui est de service. Il craint d'être déclaré responsable, ou bien pris en otage et déporté. La Gestapo arrive rapidement de Bourg en Bresse pour enquêter. Les gendarmes français de garde au barrage ont échoué dans leur mission. Mais fort opportunément, un avion allié avait survolé le secteur peu avant l'explosion. Les gendarmes donc croire à la police allemande que c'est cet avion qui a largué une bombe sur le barrage et cela marche. Les dégâts sont importants et les allemands débutent immédiatement des travaux de reconstruction du barrage. C'est probablement ce qui a nécessité une nouvelle action de sabotage sur le barrage de la Mulatière le 20 juillet suivant.

**LIBÉRATION DU VAL DE SAONE**

Avant et après le débarquement, les activités aériennes des alliés vont se multiplier sur cet important axe de communication. De la maison éclusière, la famille Rondepierre sera aux premières loges pour assister aux bombardements sur la gare de triage de St-Germain au Mont d'Or, située juste en face de l'autre côté de la Saône, à seulement 1,5 km à vol d'oiseau.

suite p. 4